



Q&R #4

Date: le 2 octobre 2014

Projet: Modernisation de l'éclairage – Conversion des appareils fluorescents T12 au T8

Les soumissionnaires doivent s'assurer que leurs propositions soient basées sur la version la plus récente des documents de soumission publiés et prennent en considération les informations ci-dessous, incluant toute information déjà publiée lors d'amendements ou Q&Rs antérieurs.

Les propositions ne respectant pas cette exigence seront rejetées.

Question 10: Concernant l'Addenda #2 (2014/09/30)

Au tout début de l'addenda vous modifier la quantité d'appareil 2 tubes de 603 à 528, donc 75 de moins. Plus loin dans l'addenda, à la page 4, vous dites qu'il y a 70 appareils qu'on doit remplacer plutôt que convertir.

Ma question est, est-ce qu'on doit considérer qu'il y a 145 appareils de moins? Ou bien les 70 à remplacer sont inclus dans le 75 de moins?

Pouvez-vous éclaircir svp.

Réponse 10 : Il y a 528 appareils à 2 tubes à convertir au T8.
Il y a 5 appareils à 2 tubes à convertir au DEL (chambres réfrigérées).
Il y a 70 appareils à 2 tubes à remplacer.

TOUS LES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉS